



251

DQ6.1

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement
technique à Lachenaie (secteur nord)

VILLE DE CHARLEMAGNE

Lachenaie

6212-03-104

Le 12 février 2008

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, Québec
G1R 6A6

**OBJET : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de
Lachenaie (secteur nord)**

Madame,

En réponse à votre lettre du 11 février dernier, il nous fait plaisir de vous transmettre les informations demandées par la commission du BAPE.

- Le secteur ouest (secteur Presqu'île) a été développé entre 1978 et 1982. Aujourd'hui, ce secteur abrite près de 384 unités de logements. Il s'agit principalement de bâtiments unifamiliaux isolés. Depuis 1982, il n'y a eu aucune construction dans le secteur ouest de Charlemagne, le secteur Presqu'île, puisque notre territoire est développé à 100%.
- En ce qui concerne le plan d'urbanisme de Charlemagne, nous ne retrouvons aucune disposition relativement à la cohabitation du secteur résidentiel avec le site d'enfouissement de BFI. Le site de BFI n'est pas sur le territoire de la Ville de Charlemagne, il est à l'extérieur de la MRC de L'Assomption et lors de l'adoption du plan d'urbanisme en 1999, nous n'avons pas tenu compte de la présence de BFI.

Espérant ces informations à votre satisfaction, je vous prie de recevoir, Madame, mes salutations distinguées.

Bernard Boudreau
Directeur général et greffier

/mjg

84, rue du Sacré-Coeur
Charlemagne, (Qc)
J5Z 1W8

Téléphone
(450) 581-2541

Télécopieur
(450) 581-0597